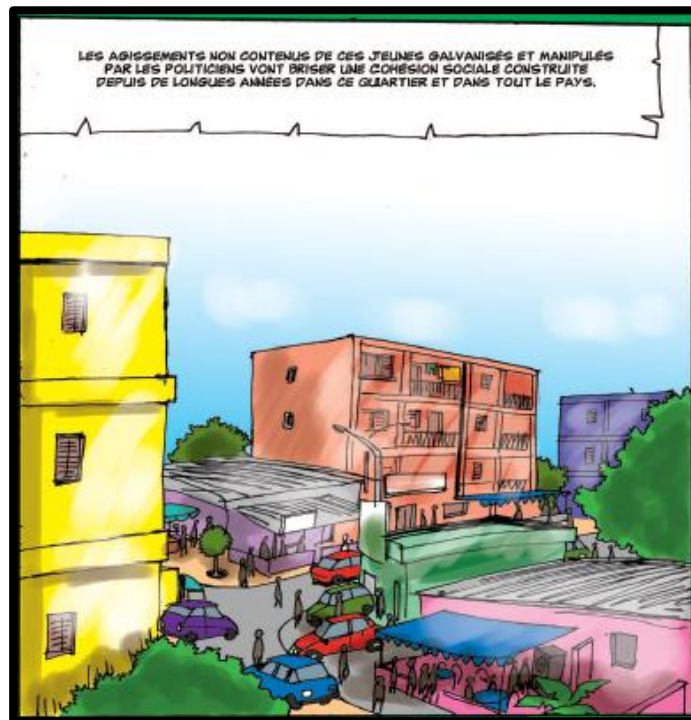


Projet : Les femmes et les jeunes filles actrices de la prévention des conflits à travers l'alerte précoce et les réseaux d'information



RAPPORT DE CONSULTATIONS DES JEUNES POUR LA PRÉVENTION DE LEUR PARTICIPATION AUX VIOLENCES POLITIQUES



Table des matières

Remerciements	4
Avertissement	4
I. Contexte et justification	5
1.1 Contexte	5
1.2 Justification	6
1.3 Problématique	7
II. Méthodologie des consultations	8
2.1 Le processus de consultation	8
2.2 Les caractéristiques sociodémographiques des jeunes consultés	10
.....	11
III. Constats	11
3.1 Vulnérabilité des jeunes vs ambitions démesurées des acteurs politiques	11
3.2 Vivre avec les conséquences de la violence politique	13
3.3 Les perspectives en Côte d'Ivoire ?	16
4.1 Recommandations à l'endroit de l'État	18
4.2 Recommandations à l'endroit des leaders politiques	19
4.3 Recommandations à l'endroit des jeunes	20
4.4 Recommandations à l'endroit de la société civile	20
4.5 Recommandations à l'endroit des partenaires techniques et financiers	21
Conclusion	22

Liste des sigles et acronymes

AEEMCI : Association des Élèves et Etudiants Musulmans de Côte d'Ivoire
AEJT-CI : Association des Enfants et Jeunes Travailleurs de Côte d'Ivoire
AJMCI : Association des Jeunes Musulmans de Côte d'Ivoire
AJUMED: Association des Jeunes Unis pour les Médiatisation des Droits des enfants
ASCCI : Association des Scouts Catholiques de Côte d'Ivoire
BCE: Bureau Communal des Enfants
CDVR : Commission, Dialogue, Vérité et Réconciliation
CMS: Club en Milieu Scolaire
CNE : Commission Nationale d'Enquête
CONARIV : Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes
COVICI : Confédération des Victimes de la Crise Ivoirienne
CVAV : Cœur Vaillant, Âme Vaillante
DD: Développement Durable
DECI: Droit des Enfants en Côte d'ivoire
FPI : Front Populaire Ivoirien
GE : Groupement des Enfants
ICTJ : International Center for Transitional Justice (Centre International pour la justice Transitionnelle)
JEC : Jeunesse Etudiante Catholique
MSCSIV : Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de l'Indemnisation des Victimes
MFPE : Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité.
OCHA : Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
ODD : Objectif du Développement Durable
PNCS : Programme National de Cohésion Sociale
PP : Les Prunelles de la Paix
PDCI : Parti Démocratique de Côte d'Ivoire
RAGEACI : Réseau des Associations et Groupements d'Enfants et Adolescents de Côte d'ivoire
RAJP : Réseau Action Justice et Paix
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RDR: Rassemblement Des Républicains
UDPCI : Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNPBF : Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix

Remerciements

Le Réseau Action Justice et Paix (RAJP) exprime sa reconnaissance à l'UNICEF pour son soutien financier dans le cadre de la recherche, la rédaction et la publication de ce rapport. Il tient également à remercier le Centre International pour la Justice Transitionnelle (ICTJ) pour son précieux appui technique. Il remercie enfin les directions régionales du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, du Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité, les points focaux régionaux et tous les jeunes qui ont bien voulu participer à cette activité à Abidjan (Yopougon et Abobo), Korhogo, Man et Duekoué.

Cette seconde édition a été rendue possible grâce au concours financier de l'UNPBF dans le cadre du « Projet de Soutien à la Participation des Jeunes à la Prévention de la Répétition des violations graves des droits de l'Homme en Côte d'Ivoire ». Le RAJP tient à remercier l'UNPBF pour ses efforts en faveur de la consolidation de la paix dans le contexte post conflit.

Plus que jamais les jeunes en général et les jeunes filles en particulier veulent apporter leur contribution au renforcement de la cohésion sociale et à la construction d'une Côte d'Ivoire plus respectueuse des droits de l'Homme.

Avertissement

Le contenu de cette publication ne reflète pas l'opinion officielle de l'UNICEF et de l'UNPBF. La responsabilité des informations et points de vue exprimés dans ce dernier incombent entièrement aux personnes consultées et aux auteurs.



I. Contexte et justification

1.1 Contexte

Située en Afrique de l’Ouest, la Côte d’Ivoire s’étend sur une superficie de 322 462 Km². Elle est limitée au Sud par l’Océan Atlantique, à l’Est par le GHANA, au Nord par le Burkina Faso et le Mali, et à l’Ouest par la Guinée et le Libéria. Sa capitale politique est Yamoussoukro (centre) et la capitale économique est Abidjan (sud). La population ivoirienne est estimée en 2014 à environ 23 millions d’habitants¹ selon le RGPH. Les personnes de moins de 20 ans représentent 53% de cette population. Le pays compte une soixantaine d’ethnies réparties en cinq grands groupes à savoir les Voltaïques, les Mandés du Nord, les Mandés du Sud, les Akans et les Krou. En dépit de la diversité de sa population, le pays a fait de la laïcité un principe Constitutionnel pour une meilleure cohabitation entre les différentes confessions religieuses, dont les principales sont l’Animisme, le Christianisme et l’Islam.

La jeunesse de la population demeure à la fois un atout et un défi dans la mesure où elle constitue un potentiel pour l’économie et le développement du pays mais pose des problèmes en termes de scolarisation, d’emploi, de santé, de loisirs, d’insertion socioprofessionnelle. Ce qui représente une menace importante à la cohésion sociale, à la sécurité et à la paix.

L’histoire du pays est marquée par une économie florissante au cours des deux premières décennies, grâce à la production agricole, notamment le café et le cacao, faisant de la Côte d’Ivoire un pays phare dans la sous-région ouest-africaine. Le pays a cependant connu une série de crises au cours de son histoire, à la suite de l’effondrement de son économie exceptionnelle. Ainsi, en 1999 un coup d’état militaire avait renversé le régime en place et en 2002 une tentative de coup d’état avait conduit en la partition du pays en une zone loyaliste au sud et une zone tenue par les factions rebelles au centre et au nord du pays. Les élections présidentielles de 2010, dites élections de sortie de crise, étaient censées mettre fin à la décennie de crises politique, sociale et militaire qu’avait connu la Côte d’Ivoire.

¹ Précisément 22 671 331 avec 11 708 244 hommes et 10 963 087 femmes

Malheureusement, ces élections ont été marquées par une escalade de la violence armée, causant de lourdes conséquences : plus de 3 000 morts ont été enregistrés par les Nations Unies, 63 729 personnes déplacées internes et 69 591 réfugiés déclarés par OCHA. Cette crise a également été marquée par de nombreux dégâts matériels avec la destruction d'infrastructures publiques et privées.

Si les jeunes passent pour avoir joué un rôle actif pendant cette crise en tant qu'acteurs de violence notamment, il faut cependant souligner qu'ils étaient pour la plupart des victimes ou mobilisés par des acteurs extérieurs. Ils se sont retrouvés embrigadés dans un conflit opposant des leaders adultes.

1.2 Justification

À la fin du conflit armé et après l'installation des nouvelles autorités politiques à la mi-juin 2011, l'État ivoirien s'est lancé dans un processus de réconciliation nationale et de cohésion sociale en instituant un dialogue politique avec les partis de l'opposition et en créant des institutions supposées mettre en pratique le principe de la responsabilité pour renforcer la cohésion sociale. Parmi ces institutions on peut citer :

- la Commission Nationale d'Enquête (CNE) en juin 2011,
- la Commission, Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) en Juillet 2011,
- le Programme National de Cohésion Sociale (PNCS) en Mai 2013,
- la Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes (CONARIV) en Mars 2015,
- et le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de l'Indemnisation des Victimes en janvier 2016 (devenu un an plus tard le Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité).

L'État ivoirien a ainsi voulu se conformer aux dispositions internationales en matière de justice transitionnelle, de prévention de conflit et de préservation de la paix. Il a également été mû par une volonté politique de tirer les leçons de cette crise et surtout d'en prévenir la répétition. Il est loisible de noter que les actions d'envergure menées par ces structures ont permis de décrier quelque peu le climat social et d'apaiser les esprits. Le travail mené par ces institutions a démontré que parmi les perpétrateurs de violence et de violations graves des droits de l'Homme, au cours de la crise post-électorale notamment, se trouvent de nombreux jeunes civils². Cependant, ils ne soulignent pas suffisamment les mécanismes par lesquels ces derniers ont été mobilisés et se sont impliqués dans le conflit interne. Seul le rapport de la CNE indique que « *La Commission a aussi compris que pendant dix ans, et plus particulièrement pendant la période post-électorale, la jeunesse a été instrumentalisée comme bras exécuteur de la violence politique par les leaders politiques et les acteurs communautaires. La jeunesse a été armée pour faire la guerre car, galvanisée par des discours d'appel à la haine et à la vengeance* »³. Pour tourner la page de ce passé violent, les autorités ivoiriennes sont confrontées à la nécessité de trouver des mécanismes de prévention de la participation des jeunes à la résolution des conflits par la violence et apprendre à trouver d'autres voies pour gérer leurs problèmes. Pour y parvenir les leaders politiques devraient préalablement donner l'exemple en arrêtant d'utiliser la violence comme moyen pour gérer les problèmes.

Dans l'optique de contribuer à la réponse à cette problématique, des instruments internationaux soulignent la nécessité de faire participer et de prendre en compte l'opinion des jeunes dans les prises de décisions et partant de les impliquer effectivement dans les initiatives de promotion de la paix et de

² Rapport de la CNE, Pages 10, 11, 31

³ Conclusion du rapport de la CNE, page 32

la justice. De telles mesures pourraient contribuer à maintenir des sociétés pacifiées et à faciliter le développement durable. Les jeunes en général et les jeunes filles en particulier, par leur créativité, leur dynamisme et leur engagement sont capables de jouer un rôle très important dans la prévention durable et la gestion des conflits, pourvu qu'on leur en donne l'opportunité. Ainsi, l'objectif 16 des ODD⁴, met l'accent sur la promotion de sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, l'accès à la justice pour tous et le renforcement des institutions responsables et efficaces à tous les niveaux. Mais pour y parvenir, l'objectif 5 des ODD⁵ souligne la nécessité préalable de mettre en place des mécanismes permettant d'assurer l'égalité des sexes et d'autonomiser toutes les femmes et les filles pour leur donner la possibilité de contribuer au développement de leurs communautés.

Centrées sur le renforcement et la prise en compte du genre dans la préservation d'un climat de paix, les résolutions 1325 (2000) et 2250 (2015) du Conseil de Sécurité des Nations Unies manifestent la volonté internationale de mettre les femmes (et les filles) et les jeunes au centre de la prévention et la gestion des conflits.

1.3 Problématique

En dépit des mécanismes, outils et instruments visant à renforcer la cohésion sociale, force est de reconnaître que le recours à la violence physique et verbale pour régler les problèmes est encore quasi-systématique, plusieurs années après la fin de la crise postélectorale. Ainsi, en 2016 et 2017 des conflits communautaires ont éclaté dans certaines localités du pays (cas de Bouna et Guiglo) et des affrontements ont opposé des forces de sécurité et des populations civiles en riposte à des bavures policières et pour contester la cherté de la vie (cas de San Pedro, Daloa et Bouaké). Également, des manifestations violentes ont conduit à des affrontements entre jeunes étudiants et les forces de police en 2017, entraînant de nombreux blessés parmi les étudiants et des arrestations. Cette même année de violents conflits communautaires ont opposé des jeunes à l'ouest du pays. En ce sens, la violence apparaît être toujours une voie privilégiée pour la résolution des différends, même après la fin de la crise post-électorale et en dépit des conséquences encore palpables de cette crise.

À cela, il faut ajouter la quasi-absence des femmes et des jeunes filles dans les prises de décisions ou les initiatives en faveur de la paix. Pourtant, elles sont un acteur important de l'environnement politique et social ivoirien. Les femmes et les jeunes filles représentent près de la moitié de la population ivoirienne et leur rôle ne saurait se limiter aux tâches ménagères et d'éducation, mais devrait être étendu à d'autres aspects de la vie sociale. Il est essentiel de renforcer leur participation dans le débat politique. En outre, leur vulnérabilité et les conséquences des conflits sur leur vie renforcent leur intérêt à militer pour un climat apaisé. Améliorer et renforcer la participation des femmes, des jeunes filles et des jeunes garçons dans les processus de prévention et de règlement de conflit, ne pourrait-il pas contribuer au maintien et au renforcement de la cohésion sociale ?

Le présent rapport est destiné aux autorités politiques, administratives et coutumières du pays ainsi qu'aux organisations de la société civile, aux organisations de jeunesse et de femmes. Il capitalise des recommandations de jeunes filles et garçons, engagés et motivés par la préservation de la cohésion sociale au sein de leurs familles, communautés et pays.

⁴ Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

⁵ Parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles.



II. Méthodologie des consultations

2.1 Le processus de consultation

Le présent rapport et ses recommandations est le produit d'une série de consultations des jeunes, conduites par ICTJ en partenariat avec le RAJP dans plusieurs localités de la Côte d'Ivoire. Il s'inscrit dans le cadre du projet dénommé « **les femmes et les jeunes filles actrices de la prévention des conflits à travers l'alerte précoce et les réseaux d'information** ». Financé par l'UNICEF (et l'ONUFEMMES), le projet vise à contribuer au renforcement de la cohésion sociale par la prévention des violations graves des droits de l'Homme impliquant les jeunes.

Dans le cadre de ce projet, ICTJ et le RAJP ont procédé à la consultation de 196 jeunes dont 116 filles et 80 garçons issus des milieux scolaires et extra scolaires pour identifier les facteurs qui ont été et sont susceptibles de fragiliser les jeunes en général et les pousser à recourir à la violence dans le cadre de la vie politique ivoirienne. Les jeunes scolarisés consultés proviennent de diverses écoles secondaires et universités des zones de mise en œuvre du projet :

- **Abidjan-Yopougon** : Lycée William Ponty, Lycée Jean Paul 2, Institut LKM;
- **Abidjan-Abobo** : Université Nangui Abrogoua, Lycée Municipal, Collège Abouman, Collège As Pouckine;
- Collège moderne Privé Guidy; Collège Moderne Touré Mamadou (**Duekoué**) ;
- **Man** : Lycée Moderne 1 et 2; Collège Moderne Domoraud ; Lycée Jeune Fille Dominique Ouattara;
- **Korhogo** : Lycée Houphouët ; Collège Moderne Karakoro ; Université Alassane Ouattara.

Pour l'identification des jeunes en dehors du milieu éducatif, les PF ont rencontré différents acteurs dont :

- **Les responsables des associations membres du RAJP** présentes dans leurs localités, notamment l'AEEMCI, AEJT, JEC, CVAV, ASCCI, AJMCI, AJUMED, BCE, CMS, DD, DECI, COVICI, PP, GE, RAGEACI.
- **Les Directions Régionales du MFPE** ou **d'autres Ministères œuvrant dans le domaine de la jeunesse**, disposant de données des organisations de jeunes dans ces localités. Ces structures étatiques ont permis d'identifier des jeunes filles hors du système scolaire.
- **Dans le milieu politique** : Egalement, les points focaux se sont rapprochés des représentants des jeunes au sein des partis politiques, notamment les jeunes du FPI, PDCI, RDR, UDPCI...

La sélection des bénéficiaires s'est également faite en tenant compte de leurs quartiers de provenance. Ainsi, à Abidjan les jeunes consultés proviennent de Yopougon (SICOGI, SIPOREX, ANANERAIE) et Abobo (AVOCATIER, ANONKOA KOUTE, AKEIKOI). À l'intérieur du pays, ils proviennent de Duekoue, Man et Korhogo. Ils sont pour la plupart des membres d'associations de jeunes, de quartiers ou de jeunesse des partis politiques (Cf. Tableau 1).

Les jeunes qui ont pris part aux consultations ont été identifiés dans leurs zones respectives par les points focaux du RAJP sur la base des critères ci-dessus cités. Pour ce faire, les points focaux (PF) se sont rapprochés des Directions Régionales de l'Education Nationale (DREN) pour la prise de contact avec les associations d'élèves ou les clubs scolaires. Une fois ces associations identifiées et les autorisations obtenues des DREN, les PF sont rentrés en contact avec les responsables des associations d'élèves pour leur expliquer le projet et solliciter leur participation par l'identification de membres de leurs bureaux.

Le RAJP, avec l'appui de l'ICTJ, a choisi de recourir à une méthode participative pour la consultation des jeunes. Pour faciliter ce processus et garantir la participation des jeunes d'Abidjan et ceux de l'intérieur du pays, le staff local de l'ICTJ et des représentants du RAJP ont sillonné des régions du pays à la rencontre des jeunes. Deux équipes ont ainsi été constituées, composées chacune de deux membres du personnel de l'ICTJ et de deux jeunes représentants du RAJP. Les consultations se sont tenues dans les villes de Man (du 23 au 26 octobre 2017), Duékoué (du 26 et 28 octobre 2017) et Korhogo (du 23 au 27 Octobre 2017). Elles se sont poursuivies et achevées à Abidjan, notamment à Abobo (le 6 décembre 2017) et à Yopougon (le 7 décembre 2017).

Le processus des consultations s'est déroulé en deux phases :

- **La première phase** (introduction et présentation des thématiques) : Pour faciliter la compréhension et la participation efficace des jeunes à la consultation, le RAJP, sous la supervision de l'ICTJ, a conduit une présentation sur « *Les techniques de prévention des conflits et l'importance du rôle et de la participation active des femmes et des jeunes filles dans la médiation et dans les systèmes et mécanismes d'alerte précoce existantes* ». Parmi les moyens permettant de prévenir la répétition des violences, figurent les Réparations symboliques. Un accent particulier a donc été mis sur ce thème afin de susciter l'adhésion et la compréhension aux concepts de réparations symboliques et d'excuses publiques. Les réparations symboliques doivent accompagner toutes les formes de réparation octroyées aux victimes dont elles restaurent la dignité, permettant ainsi d'apaiser leur souffrance et de renforcer la cohésion sociale.. Elles constituent une mesure contribuant à la prévention des

violences. Ainsi, l'Etat, en exprimant des excuses publiques aux victimes, encourage l'ensemble des acteurs impliqués à en faire de même, marque son adhésion aux principes du respect des droits de l'Homme et renforce la cohésion sociale.

- **La deuxième phase** (consultation en plénière et travaux de groupe) : cette phase a été introduite par une brève présentation de la participation des jeunes au conflit telle que décrite par le rapport de la CDVR. Ensuite, les échanges ont porté sur les expériences des jeunes au cours des violences qui ont éclaté après la contestation des élections. Cette étape a permis de collecter les ressentis, perceptions et appréhensions des jeunes durant cette période, mais aussi leurs espoirs et leurs attentes. La consultation des jeunes s'est faite à travers des focus group. Pour ce faire, trois groupes ont été constitués pour chaque atelier dont deux groupes mixtes et un groupe composé essentiellement de filles. La constitution d'un groupe spécialement composé de filles, visait à renforcer leur pleine participation et à garantir une meilleure prise en compte de leurs avis et recommandations pour la non-répétition des violations.

Après les consultations des focus groupe, les participants se sont retrouvés en plénière pour la restitution de leurs réflexions. Les discussions en plénière ont permis de faire la synthèse des focus-groups notamment, d'analyser de façon critique la description du rôle des jeunes par le rapport de la CDVR, d'identifier les facteurs susceptibles de pousser les jeunes à la violence politique avec la commission de violations graves des droits de l'Homme et de proposer des recommandations pour éviter la répétition de ces violations.

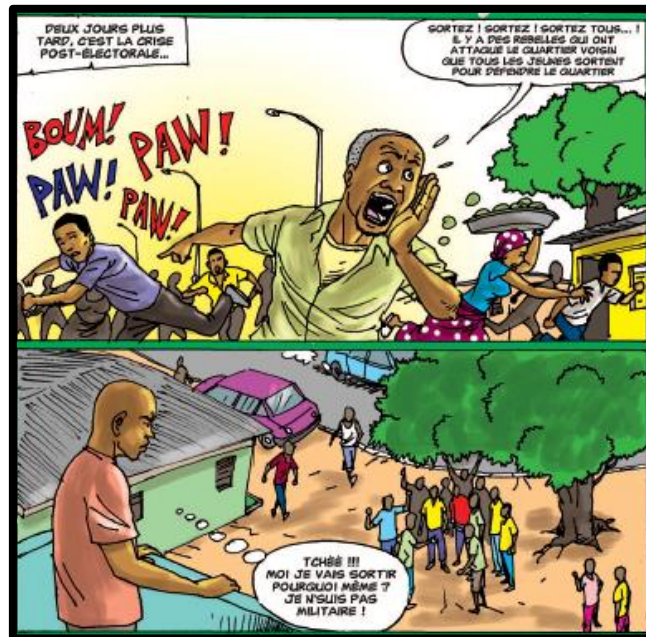
2.2 Les caractéristiques sociodémographiques des jeunes consultés

La consultation a porté sur 196 jeunes dont 116 filles représentant 59,18% des bénéficiaires et 80 garçons soit 40,82% des consultés. La moyenne d'âge des participants est de 23 ans et la tranche d'âge la plus représentée est celle des 18-27 ans qui représentent 72% des jeunes consultés. Ils étaient donc des adolescents au moment de la crise de 2010-2011.

La grande majorité des jeunes consultés sont scolarisés (62%) ; le reste étant des travailleurs (21%) dans le secteur informel. Il faut souligner que près de 15% des participants ont un profil socioéconomique non spécifié, certainement des jeunes sans activité et sans qualification précise (cf. Tableau 2).

La population consultée est largement composite et essentiellement composée de jeunes engagés dans des groupements associatifs au sein de leurs quartiers (48%), de jeunes membres des clubs scolaires et universitaires (32%), de jeunes issus des partis politiques (FPI, PDCI, RDR et UDPCI) à 11%. Ce choix a été motivé par la volonté de retrouver les jeunes de toutes les couches sociales (cf. Tableau 3).

Durant la crise de 2010-2011, ces jeunes pour la plupart se sont déplacés de leur lieu de vie habituel pour d'autres localités en vue de fuir les hostilités. La plupart d'entre eux ont trouvé refuge dans les villes de Man, Dabou et à Abidjan précisément dans la commune de Port-Bouët. Ces localités étaient relativement calmes en comparaison à certaines zones du conflit.



III. Constats

3.1 Vulnérabilité des jeunes vs ambitions démesurées des acteurs politiques

Selon le rapport de la CDVR⁶ et les témoignages des participants aux consultations, les jeunes ont pris une part active aux violences commises lors de la crise post-électorale de 2010 – 2011. Mais comment les jeunes se sont-ils retrouvés au cœur de ces violences? Les jeunes consultés ont évoqué des raisons d'ordres divers. L'implication des jeunes lors de ces violences même si elle a été par moment volontaire, s'est faite pour la plupart sous l'influence des leaders politiques, des cadres des régions et de certains guides et leaders religieux. Ces derniers ont exploité la situation précaire des jeunes, leur fragilité psychologique et leur manque de maturité. Ils les ont recrutés et incités à défendre les idéologies de leurs partis politiques, les intérêts de leurs régions ou encore leurs intérêts personnels au détriment de l'intérêt collectif.

- **Les raisons individuelles**

Les participants aux consultations ont relevé que le manque de maturité et d'expériences des jeunes a joué en leur défaveur. Ils estiment que les jeunes engagés dans le conflit et plus tard dans les violences n'ont pas la pleine mesure des conséquences des actes qu'ils posent. Ils se laissent entrainer par l'esprit de groupe qui crée une excitation en eux, le besoin d'appartenance à un groupe de pouvoir et le désir d'affirmation de soi. Les jeunes ont besoin de faire leur preuve, dans un contexte où avoir des diplômes ne garantit l'obtention d'un emploi, l'engagement dans la politique semblait la voie privilégiée pour se faire une place honorable dans la société.

- **Les raisons socio- économiques**

Au cours des consultations, les participants ont indiqué que la plupart des jeunes impliqués dans les actions de violence se sont engagés dans l'espoir d'améliorer leur condition sociale. En effet, ces jeunes sont bien souvent oisifs car frappés par le chômage, non scolarisés et n'ont pas de qualification. Pour les jeunes scolarisés, la perspective d'obtenir un emploi stable ou une position d'influence a été une raison fondamentale. Ces jeunes étaient donc disposés à se livrer à tout acte de violence afin de

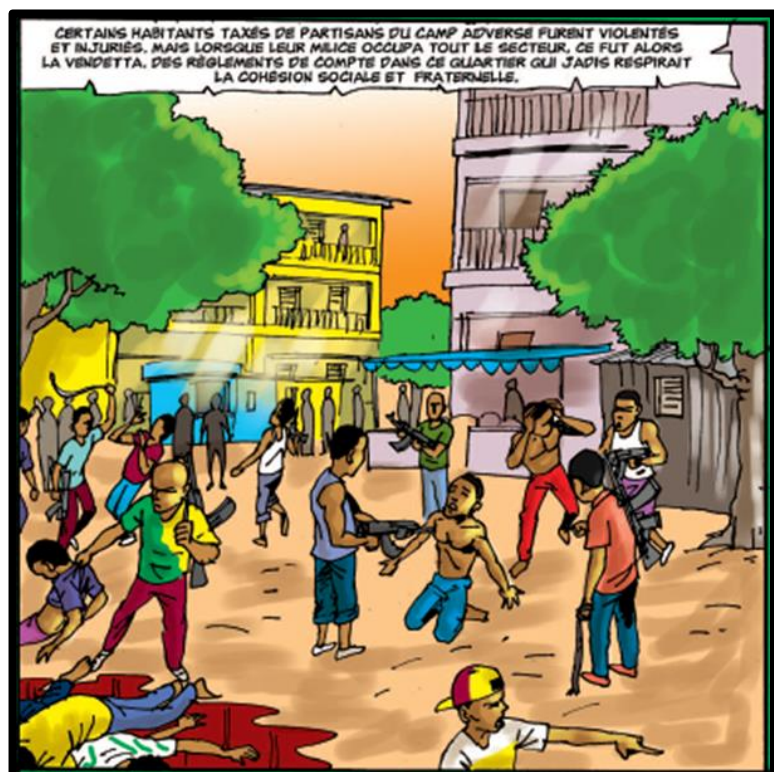
⁶ Rapport final de la CDVR, page 73

démontrer, au leader qu'ils suivent, leur engagement à ses côtés et, partant, qu'ils méritent les avantages promis.

De façon plus spécifique, la quête d'un emploi, l'espoir d'avoir une vie de meilleure qualité et d'accéder à des positions de responsabilité auront été autant de raisons qui ont suscité ce suivisme intéressé. Les leaders politiques ont utilisé à des fins personnelles les aspirations des jeunes et cela a abouti à un échange subtil, pervers et pernicieux : « *mes ambitions personnelles contre votre engagement et vos rêves* ». Cependant, seuls quelques jeunes privilégiés ont pu tirer un quelconque bénéfice socioéconomique de leur engagement dans la violence politique.

- **Les raisons idéologiques**

Les jeunes consultés ont relevé que l'implication des jeunes dans les violences politiques est également due à la politisation de quasiment tous les domaines de la vie sociale. En effet, les leaders politiques et les cadres des régions vont jouer sur les fibres ethniques, idéologiques et souvent religieuses pour inciter les jeunes à s'engager pour leur cause. Les établissements scolaires et universitaires, les lieux de travail et les lieux de culte, les agoras, les grins⁷ et autres seront des endroits de propagande. Ainsi, lors du conflit récent en Côte d'Ivoire, des messages de nature à inciter à la révolte y ont été véhiculés. Les jeunes consultés ont rappelé par exemple des expressions telles que : « *Depuis des décennies, notre région n'est pas prise en compte par les projets de développement, notre heure est arrivée* ». Ailleurs, on disait : « *Si je perds le pouvoir, vous perdrez également vos avantages et perspectives* ». La haine de « l'étranger » et la fibre patriotique ont été aussi des canaux de mobilisations à travers des propos comme « *Des étrangers ne peuvent pas nous gouverner dans notre propre pays/ Ils sont venus nous arracher nos terres et nos emplois* ». De tels propos ont été utilisés pour mobiliser les jeunes autour des intérêts de leurs leaders politiques. Cette mobilisation a conduit les jeunes à se constituer en groupes d'autodéfense, à se faire enrôler dans des milices afin de défendre ces positions. Également le sentiment de peur a été très souvent utilisé pour pousser les jeunes à l'action violente, au regroupement ethnique et religieux et à la méfiance des autres.



⁷ Espaces d'échanges où se retrouvent les jeunes dans les quartiers

Certains jeunes ont été des acteurs de violence du fait de l'ignorance des éventuelles conséquences auxquels ils s'exposaient. Le faible niveau d'instruction, le manque d'expérience, d'esprit critique et de culture démocratique, ainsi que la méconnaissance des instruments internationaux relatifs aux droits humains ont également favorisé le recours aux violations graves des droits de l'Homme.

Un autre facteur est lié à la propagande médiatique. Au cours de la crise, les médias audiovisuels et de la presse écrite ont contribué à diffuser des messages d'incitation des jeunes à la violence. Ces médias échappaient au contrôle des organes de régulation.

3.2 Vivre avec les conséquences de la violence politique

Les enfants, les femmes et les jeunes ont payé un lourd tribut à la crise ivoirienne compte tenu de leurs vulnérabilités. La jeunesse ivoirienne a été particulièrement marquée par ce conflit au cours duquel elle a occupé à la fois la position de bourreau et de victime. Aujourd'hui, plus de sept ans après la fin du conflit, les conséquences subsistent et représentent une menace potentielle à la stabilité du pays.

Le rapport de la CONARIV indique que les victimes ont subi des violations d'ordre économique (84,78%), des atteintes à l'intégrité physique et morale y compris les meurtres/disparitions, blessures graves et autres VBG (15,22%). De nombreux jeunes sont aujourd'hui portés disparus, semant le désarroi au sein de leurs familles. Les violations commises au cours de ces violences ont laissé dans bien des cas des séquelles indélébiles et irréversibles dans la vie des populations victimes au niveau individuel, collectif ou communautaire et au niveau social. Les consultations conduites par le RAJP/ICTJ dans 5 zones de la Côte d'Ivoire, ont permis d'identifier des conséquences liées à la participation des jeunes à la crise ivoirienne.

3.2.1 Au niveau individuel

Les violences et violations graves des droits de l'Homme qui les accompagnent, impactent considérablement les jeunes eux-mêmes, aussi bien les victimes directes que ceux qui se sont engagés dans les actes de violence. Ces conséquences individuelles peuvent être classées en trois catégories : physique et psychologique, judiciaire, et socio-économique.

- **Au plan physique et psychologique :** les jeunes victimes ont subi des blessures graves, consécutives aux actes de tortures et autres mauvais traitements subis (bastonnade, lynchage). Parmi ces conséquences on peut citer des cas d'invalidité physique (paralysie, tétraplégie, amputations chirurgicales) ou certains jeunes trainent des cicatrices sur le corps, souvenirs visibles des violences subies. Ils sont parfois condamnés à dépendre de leur entourage pour le restant de leur vie. D'autres n'ont pas subi directement ces violences mais ont été témoins du meurtre de leurs proches (frères/sœurs, pères/mères), du pillage, de la destruction et de l'incendie de la maison de leurs parents, bref des actes de violence inouïes dont ils ont aujourd'hui encore du mal à comprendre les raisons. De nombreux jeunes vivent ainsi avec des traumatismes dont ils souffrent en silence longtemps après les événements. Le fait que ces jeunes ont assisté ou subi ces violences est cause de nombreux cas de traumatisme psychologique, et de changements de comportement (isolement, agressivité, détresse, méfiance, colère, vengeance, révolte, haine), qui peut les pousser à s'installer dans un cycle de violence sans fin. Les jeunes filles quant à elles, en raison de leur vulnérabilité physique restent les plus exposées aux violences sexuelles et à leurs conséquences. Le viol et d'autres formes de violences sexuelles telles que l'esclavage sexuel ou le mariage forcé leur ont été imposés. D'autres filles ont fait l'objet d'inceste forcé avec leurs ascendants ou des membres de la fratrie.

Ces violations causent de graves traumatismes moraux et psychologiques chez ces jeunes filles. Du point de vue physique, les violences sexuelles entraînent des contaminations aux maladies ou infections sexuellement transmissibles et au VIH/SIDA. Des maladies qui affectent considérablement leur santé physique et leur vie sociale. Une autre conséquence fâcheuse est la grossesse non désirée qui est souvent à l'origine d'accouchements à risque entraînant des conséquences physiques graves pour la jeune mère et la naissance d'enfants rejetés par leurs familles et communautés.

Les jeunes qui ont recours à la violence ne sont pas à l'abri des conséquences de ces actes. Ils ont très souvent, en s'engageant dans la violence, exposé leur propre intégrité physique et psychologique. Au niveau physique, l'utilisation d'armes de guerre, très souvent sans avoir reçu de formation appropriée a entraîné des blessures graves, voire la mort suite à une mauvaise manipulation. Au niveau psychologique, la vue de corps mutilés, des quantités de sang versé, la déshumanisation de l'autre dans la violence et la participation à des tueries massives ou à la torture sont des situations qui affectent la psychologie des jeunes acteurs et peuvent conduire à des maladies mentales graves. Enfin le recours à la consommation de stupéfiants provoque de l'addiction à la drogue, de la violence gratuite pour acquérir la drogue et parfois des troubles mentaux.

Une autre conséquence du recours systématique à la violence pour résoudre les conflits réside dans l'incapacité pour certaines personnes d'exercer leur droit à la liberté d'expression publique. Le manque de liberté d'expression peut susciter un sentiment de révolte et pousser les populations à recourir à la violence physique pour se faire entendre et peut constituer un obstacle à la cohésion sociale. Les jeunes consultés estiment avoir désormais peur de donner leurs avis, d'exprimer leurs désaccords et même de prendre parti. Cette peur est née du fait qu'au cours et au lendemain de la crise post-électorale, il y a eu une vague d'arrestations de plusieurs jeunes en raison de leur engagement politique. La majorité des jeunes arrêtés sont toujours en prison, sans même avoir été jugés. Pour ceux qui n'ont pas été incarcérés, ils demeurent dans la peur et sous la menace perpétuelle d'une éventuelle arrestation. Également de nombreux règlements de comptes avaient été enregistrés au plus fort de la crise, ciblant des personnes qui avaient des opinions différentes. Ces jeunes espèrent avoir un jour la possibilité de s'exprimer librement sans peur des représailles.

- **Au plan socio-économique :** De nombreux adolescents et jeunes victimes ont dû abandonner le chemin de l'école à cause des difficultés économiques que subissent leurs parents à la suite des pertes causées par les violences. Il en est de même pour ces jeunes qui ont perdu des opportunités d'éducation car ils étaient occupés à se battre ou à rallier la cause des leaders politiques au lieu d'aller à l'école. De telles incidences ont des conséquences qui impactent durablement la vie des jeunes, de leurs familles, communautés et même du pays. En outre, lorsque les jeunes s'engagent dans des mouvements de violences, ils ne prennent pas la pleine mesure des potentielles conséquences sur leurs vies, notamment la stigmatisation, l'aggravation de leur précarité économique et la marginalisation. Cet engagement peut les marquer négativement et affecter leur insertion sociale. En termes d'insertion socio-professionnelle, l'habitude du maniement des armes ou de l'utilisation de la violence a poussé les jeunes à développer des attitudes agressives qui ne facilitent pas les relations avec les autres. Dans de telles conditions, le retour à la vie civile, l'apprentissage et les études deviennent difficiles et conduisent à l'absentéisme à l'école et à la participation à des mouvements d'humeurs d'élèves. Dans le même ordre d'idées certains jeunes poursuivis par la justice en raison de leur

participation à la perpétration des violations graves des droits de l'Homme se retrouvent incarcérés en attente d'un procès. Pendant ce temps les instigateurs de cette violence continuent de jouir de leur liberté. En clair, le recours à la violence politique concourt à la déscolarisation des jeunes ou l'abandon de la formation et menace leur intégration socioprofessionnelle future. Cela affecte particulièrement les jeunes filles (et les jeunes filles-mères) qui voient ainsi compromis leur droit à une éducation de qualité. En période normale elles ont déjà du mal à accéder à l'éducation dans les mêmes conditions que les garçons ; les violences viennent exacerber cette situation. Les jeunes filles s'en retrouvent encore plus fragilisées au niveau de leur future participation à la vie politique, l'accès à un emploi décent, à participer à la vie économique de leurs familles et à contribuer à toute initiative intéressant leurs communautés.

- **Au niveau collectif ou communautaire :** La participation des jeunes à des actions violentes affecte également leurs familles et communautés ainsi que leurs relations à ces entités sociales. Le jeune reconnu pour avoir pris part à ces actions, se trouve stigmatisé, quasiment mis en quarantaine et parfois rejeté par ses proches. C'est donc un grand défi pour lui de retrouver la confiance de sa communauté et de pouvoir y retrouver sa place. Dans le milieu rural, la famille du jeune violent subi parfois de la stigmatisation de la part de la communauté.

Au regard de toutes les raisons avancées, on peut déduire que les jeunes n'ont pas intérêt à recourir à la violence comme une alternative de gestion des problèmes communautaires.

3.2.2 Au niveau social

Au niveau social, les jeunes consultés ont relevé que ces violences hypothèquent leur avenir en raison des dégâts matériels et autres nombreuses conséquences qui entraînent des pertes économiques et le retard dans le développement du pays. Par exemple, la réhabilitation et la réouverture des infrastructures publiques (écoles, centres de santé...) après le conflit a nécessité des investissements importants dont l'État aurait pu faire l'économie ou qui auraient pu être affectés au renforcement des infrastructures existantes ou à des projets d'insertion des jeunes.

En réalité, les conflits ont pour corolaire la suspension de toutes actions de développement, de construction, de formation. L'une des conséquences, seraient que pendant le temps du conflit, les jeunes continuent à prendre de l'âge et sont de moins en moins compétitifs par rapport aux critères de sélection et/ou d'emploi se basant généralement sur l'âge et les expériences professionnelles. La perte d'opportunités d'éducation frappe tous les jeunes et adolescents lorsque les violences entraînent la destruction des infrastructures scolaires, la fermeture des écoles ou poussent les enseignants à ne pas venir au travail pour des questions de sécurité. A long terme cette jeunesse mal formée et inadaptée aux besoins du marché de l'emploi représente une menace à la sécurité, à la paix et à la cohésion sociale.

De ce qui précède, il est à noter que les conséquences de la crise post-électorale continuent d'impacter la vie des populations et des jeunes en particulier, lesquels gagneraient à se garder de s'engager dans la violence politique.



3.3 Les perspectives en Côte d'Ivoire ?

« UNE BOMBE À RETARDEMENT », telle est l'expression utilisée par une participante de YOPOUGON quand il a été question de se projeter sur la situation de la Côte d'Ivoire, à l'horizon 2020. Les participants aux consultations ont relevé qu'il existe des facteurs résiduels de risques de répétition de violences politique et de commission de violations graves des droits de l'Homme avec la participation des jeunes, en dépit de la relative accalmie actuelle. Il est temps de tirer sur la sonnette d'alarme pour nous éviter de revivre les horreurs de la crise.

3.3.1 Une bombe à retardement

L'un des facteurs de risques est lié au processus de DDR (Démobilisation, Désarmement et Réintégration) qui semble ne pas avoir intégré tous les jeunes concernés. La particularité de l'opération DDR en Côte d'Ivoire est la non prise en compte des ex-enfants associés aux forces armées. Ces enfants, quasi invisibles au plus fort du conflit puisque n'étant pas systématiquement des soldats, ont été abandonnés à leur sort. Ils n'ont pas pu intégrer le processus et n'ont pu bénéficier du programme de réintégration. Ces ex-enfants associés devenus jeunes aujourd'hui sont une menace à la cohésion sociale et constituent un vivier de potentiels miliciens ou mercenaires, surtout s'ils se laissent de nouveau manipuler par les leaders politiques. L'idée ici n'est pas de demander la reprise du processus DDR mais certainement de mettre l'accent sur la nécessité de programmes sociaux et d'une politique de développement économique ciblant les jeunes vulnérables.

Une autre catégorie de jeunes à risque, est celle des jeunes, qui n'ont pas participé à la violence au cours du conflit mais ont vu d'autres jeunes engagés politiquement être récompensés par des avantages socioprofessionnels. Un autre facteur de risque est lié à la tacite promotion du népotisme en tant que

système politique de promotion ou d'accès à des postes de responsabilités, au détriment du mérite, des compétences et capacités des jeunes et de l'intérêt général. Ceux-ci peuvent en déduire que prendre les armes ou répondre aux appels à la réponse politique violente lancée par leurs leaders est une voie possible de progression sociale et professionnelle. Malheureusement de telles pratiques nous enferment dans le cycle infernal de la violence, de la mauvaise gouvernance et maintient nos états et les populations dans la précarité et l'insécurité.

Par ailleurs, il existe encore de nombreuses frustrations non encore soulagées. C'est le cas de ces victimes qui souffrent dans le silence et qui, jusqu'à ce jour n'ont pas encore bénéficié de mesures de réparations. Cette frustration est d'autant plus grande qu'à ce jour, aucune reconnaissance factuelle et officielle n'est faite pour leur présenter des excuses, ou pour le moindre, leur expliquer pourquoi elles ont subi ces atrocités.

Enfin, l'absence de reconnaissance de la mobilisation des jeunes à l'action violente est un facteur de risque capital. Les leaders politiques, instigateurs des mots d'ordre, appellent rarement à l'apaisement et à la réconciliation nationale et sont dans un complet déni de leurs responsabilités dans l'escalade de la violence. Chaque camp se contente de reverser la responsabilité sur l'autre et ne prend aucune mesure pour éviter la répétition de ces situations. Cela laisse entrevoir des risques de récurrence.

Également, de nombreux jeunes sont encore en exil ou incarcérés sans bénéficier d'un procès équitable. Ils continuent de souffrir des conséquences de la crise et sont des potentiels candidats à la violence pour un potentiel renversement de situation.

En somme, le manque de transparence, de redevabilité, la corruption et le sentiment d'exclusion font naître des sentiments d'injustice et des frustrations qui sont des sources potentielles de conflits futurs. Il est donc nécessaire d'y accorder une réflexion et des actions concrètes pour éviter une répétition des violations.

3.3.2. Quels événements potentiellement à risque

Les élections, dans les Etats sortants de crises font souvent ressurgir des tensions communautaires. En effet, dans la quête du pouvoir, chaque candidat mobilise les membres de sa communauté (ethnique, religieuse, villageoise) et son parti politique à faire campagne pour sa cause, en usant de tous les moyens. Dans cette démarche ils peuvent exploiter toutes les opportunités qui se présentent à eux y compris, les jeunes frustrés, les ex-combattants mal réintégrés, les jeunes en quête d'emploi et en perte d'espoir, la propagande basée sur le népotisme, le régionalisme etc. Dans un tel tableau on peut placer les futures échéances électorales de 2018 et de 2020.

Également d'autres événements sont liés aux problèmes fonciers auxquels sont confrontées les communautés en raison du fort taux de jeunes qui comptent sur cette ressource pour leur intégration sociale et faire face à la cherté de la vie.

Enfin, la situation des élèves et étudiants mérite également qu'on y fasse un arrêt. Les jeunes consultés ont remarqué qu'en Côte d'Ivoire, pour se faire entendre il faut utiliser la violence. Le système politique et les adultes en général n'accordent pas d'intérêt aux problèmes des jeunes et semblent appliquer une règle selon laquelle lorsque tu es jeune tu n'as pas droit à la parole ni à être écouté, sauf quand tu deviens violent. Les jeunes n'ayant pas de lucarne d'expression sont voués à recourir à la violence physique et verbale pour attirer l'attention sur eux et espérer voir leurs situations s'améliorer. Ainsi les problèmes

des étudiants semblent ne trouver une oreille attentive que lorsque ces derniers lancent des appels à la grève et aux manifestations de rue violentes.

En clair, il ne faut pas dormir sur nos lauriers car l'absence de conflit ouvert cache bien souvent des sources tacites de conflits qui, si elles ne sont pas analysées et gérées avec soin et attention peuvent entraîner la répétition d'une crise, plus grave que la précédente.

IV. Recommandations

Les jeunes consultés estiment qu'il existe toujours des risques de violences à caractère politique impliquant des jeunes, en dépit des progrès notables enregistrés par le pays. Les résultats de ces consultations démontrent en particulier que le pays risque de connaître de nouvelles violences au cours des prochaines élections de 2020, à moins que les acteurs politiques ne s'engagent à promouvoir et à agir pour la paix. Ainsi pour prévenir ces violences, les jeunes consultés ont fait des recommandations à l'endroit des entités suivantes :

4.1 Recommandations à l'endroit de l'État

Les jeunes consultés estiment que les excuses publiques ont une valeur morale qui aide à renforcer la résilience des victimes et des sociétés qui ont souffert de violences graves. Elles sont une reconnaissance des violations des droits de l'Homme commises et un engagement pour la prévention de leurs répétitions. **L'État ivoirien devrait donc reconnaître les torts subis par les victimes et accompagner le programme de réparation par des excuses publiques reconnaissant la responsabilité de l'État et des leaders politiques et prendre des mesures officielles pour promouvoir une culture de protection des jeunes contre la manipulation politique et poursuivre les personnes responsables.**

La réparation effective des victimes en particulier des enfants et jeunes pourrait considérablement contribuer à apaiser les souffrances des victimes et renforcer la cohésion sociale. **L'État devrait accorder plus de priorité aux enfants et aux jeunes (filles) dans le cadre du programme de réparation des victimes.**

Les victimes et les populations en général souffrent de stress post traumatique dû aux violences subies ou dont ils ont été témoins au cours de la crise. Ce stress associé à la perte de confiance en l'Etat pour assurer leur protection les pousse à recourir à la violence systématique pour résoudre les problèmes sociaux et communautaires. Dans le cadre de la réparation, **l'État devrait offrir la possibilité aux victimes de bénéficier d'une prise en charge psychologique en plus de la réparation matérielle et médicale.**

Les jeunes trouvent que la plupart des décisions qui sont prises pour eux ne sont pas adaptées à leurs préoccupations. Ils estiment qu'ils ne sont ni consultés ni associés aux prises de décisions sur des situations qui les concernent. Selon eux, **l'État devrait les informer suffisamment, favoriser leur participation effective et tenir compte de leurs points de vue. La promotion des structures de jeunesse qui respectent la culture démocratique pourrait faciliter cette participation neutre des jeunes aux prises de décisions politiques sur les sujets qui les concernent.**

Malgré les efforts fournis pour résoudre le problème du chômage, les jeunes ont toujours des difficultés d'accès à l'emploi quand bien même ils sont diplômés. **L'État devrait encourager une politique d'accès à l'emploi basée sur les compétences et rompre avec la pratique qui consiste à récompenser l'engagement politique violent des jeunes par l'obtention d'un emploi. Egalement, la lutte contre la corruption pour accéder à la Fonction publique s'impose pour renforcer la confiance civile vis-à-vis de l'Etat et encourager l'excellence et le mérite. Également, l'État devrait réduire la marginalité et le faible accès aux services de certaines régions du pays pour réduire les frustrations et tensions.**

Il est à noter qu'une grande part de la jeunesse ne se reconnaît pas dans l'association nationale de jeunesse mise en place par le gouvernement ivoirien. Les jeunes contestent le mode de désignation des dirigeants et le fonctionnement de cette organisation de jeunesse qui pourtant devrait être le porte-flambeau idéal de leurs causes. **L'État devrait trouver un cadre propice pour la mise en place d'une association nationale inclusive et transparente et dont les responsables sont élus à travers un processus participatif. Pour ce faire il devrait renforcer la formation scolaire et extrascolaire des jeunes au civisme, sur la politique nationale de protection de la jeunesse, la gestion participative. L'État devrait renforcer la formation sur les Droits de l'Homme et les mécanismes indépendants de suivi du respect des droits de l'Homme par les services de Police, Gendarmerie et de l'Armée.**

De nombreux jeunes semblent ne pas être informés des appels à financement de projet initié par l'Etat de Côte d'Ivoire. D'autres par contre estiment que le nombre de projet financé reste insuffisant et leur répartition géographique inégale. **L'État devrait donner la même chance à tous les jeunes de bénéficier de ces fonds et appels à financement de projets.**

Les populations en général, les femmes et les filles en particulier connaissent peu les textes de loi recommandant leur implication dans le processus de recherche de paix et de cohésion sociale, notamment la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies. Cette résolution engage les Etats membres à accroître la représentation des femmes à tous les niveaux de prise de décisions dans la prévention des conflits, leur gestion et leur règlement. **L'État devrait s'engager à former et associer davantage les jeunes filles dans le processus de recherche de paix et de cohésion sociale, et les faire participer plus activement aux mécanismes d'alerte précoce. Il devrait également veiller à la mise en œuvre de la politique de lutte contre les violences sexuelles et les violences basées sur le genre.**

4.2 Recommandations à l'endroit des leaders politiques

Les jeunes ont montré que leur implication dans les violences post-électorales de 2010-2011 était en majorité due à la manipulation des leaders politiques dont ils ont été victimes. Ils appellent **tous les leaders politiques à reconnaître leur rôle, actif ou passif, dans la participation des jeunes à la violence et les violations graves des droits de l'Homme au cours de la crise postélectorale.** Ils encouragent les leaders politiques à **prendre des engagements et toutes les mesures pour éviter la répétition de telles manipulations des jeunes à l'avenir.**

Les jeunes recommandent que les leaders politiques **accompagnent le programme de réparation en présentant des excuses publiques à l'endroit de toutes les victimes de la crise ivoirienne.** Ils les encouragent à reconnaître les mauvaises pratiques du passé et à renoncer au recours à la violence et à l'incitation à la violence.

Ils estiment que **les leaders politiques devraient s'engager et contribuer à reconstituer la cohésion sociale en excluant les discours à connotation ethnique, communautaire, religieuse et subversive au cours de leur campagne.**

Les jeunes ont très peu de connaissances sur le déroulement des élections et du jeu politique. **Les leaders politiques devraient organiser des formations portant sur l'éducation civique électorale, notamment pour l'acceptation des résultats des urnes, le respect de l'opinion des autres et la recherche de l'intérêt général. Ils devraient donner le bon exemple à une jeunesse qui est aujourd'hui en quête de repère.**

4.3 Recommandations à l'endroit des jeunes

Le rapport de la CDVR, de la CNE et les consultations ont montré que les jeunes ont participé activement aux violences lors de la crise postélectorale de 2010-2011 en Côte d'Ivoire. Même si cela ne signifie pas qu'ils sont les principaux responsables de la violence, **les jeunes, en particulier les auteurs de violences, devraient reconnaître leurs torts et mauvais actes.** Une telle reconnaissance pourrait apaiser les victimes, honorer les disparus et faire le lit à la cohésion sociale. **A cet effet, le RAJP voudrait au nom de tous les jeunes membres de ce réseau présenter ses excuses sincères et profondes pour les souffrances qu'a fait endurer la jeunesse à la population ivoirienne.** Dans la même veine, nous lançons un appel à tous ceux qui ont d'une manière ou d'une autre utilisé les jeunes pour des raisons politiques à faire de même.

Pour revendiquer leur droit ou pour demander un changement de la politique sociale, de nombreux jeunes ont recours à la violence. **Nous jeunes devrions au contraire privilégier les moyens non violents tels que la négociation, le plaidoyer, le recours aux médias sociaux pour dénoncer les abus dont ils sont victimes. Le recours à la plateforme U-Report pourrait être d'une aide considérable, notamment pour l'alerte précoce.**

Nous les jeunes, sommes de plus en plus utilisés pour poser des actions violentes lors des périodes électorales sans toutefois penser aux éventuelles conséquences auxquels nous nous exposons. Pourtant, nous sommes en mesure d'apporter des idées et des contributions, mettre notre talent et créativité au profit de la construction de notre pays. **Nous devrions nous engager à jouer un rôle constructeur en refusant d'être utilisés pour détruire le peu d'acquis et de biens de notre pays. Nous devons nous activer à rectifier l'image péjorative générale de la population à notre égard.**

Lors des conflits, les filles sont parmi les victimes les plus touchées du fait qu'elles constituent une tranche vulnérable de la population. Le genre est généralement sous-représenté dans les sphères de décision en Côte d'Ivoire. Cela est certainement dû à la faible place accordée aux filles même dans les associations de jeunesse. **Les leaders de jeunes devraient accorder de plus en plus de responsabilités aux jeunes filles au sein de leurs associations et réseaux. Ils devraient également veiller à la participation effective des jeunes filles à leurs activités de formation, de sensibilisation et d'actions citoyennes.** Une telle mesure devrait faciliter leur participation à toutes les initiatives y compris la prévention des conflits et le maintien de la cohésion sociale, notamment à travers leur implication dans les mécanismes d'alerte précoce.

4.4 Recommandations à l'endroit de la société civile

Les jeunes en général et les filles en particulier ont besoin de formation pour un réel engagement dans la recherche d'une paix durable. Les jeunes ne connaissent pas les moyens de revendication pacifique,

c'est pour cette raison qu'ils ont toujours recours à la violence pour revendiquer leur droit ou demander un changement social. **La société civile devrait accentuer ses actions de sensibilisation, d'éducation et de formation des jeunes y compris les JEUNES FILLES sur les pratiques de revendications non violentes, les pratiques démocratiques et la prévention des conflits.**

Aussi, la société civile devrait initier des campagnes de formation sur les valeurs démocratiques, les principes électoraux, le civisme et la préservation de l'intérêt général. **La société civile devrait donc encourager, accompagner et encadrer la mise en place d'organisations ou de réseaux de jeunesse en lesquels les jeunes se reconnaissent.**

4.5 Recommandations à l'endroit des partenaires techniques et financiers

Les associations de jeunesse œuvrant dans la lutte contre la violence et la recherche de la paix, ne pourront pas y parvenir sans assistance technique et financière malgré leur bonne volonté de contribuer au changement. A cet effet, **les partenaires financiers devraient accorder plus de ressources pour la réalisation d'activités visant à renforcer et faciliter la participation des jeunes, en particulier les jeunes filles, à la non-violence et la préservation de la paix. Ils devraient s'engager à aider les jeunes à recourir aux techniques de monitoring et plaider pour faire entendre leur voix. Si l'opportunité n'est pas donnée aux jeunes il leur sera difficile d'apporter une contribution positive.**

Les partenaires financiers devraient contribuer au renforcement des capacités des jeunes membres des organisations de jeunesse par le financement de leur formation à la gestion de projet. Ils devraient également soutenir la mise en œuvre par les organisations de jeunesse de projets en faveur du changement de comportement en matière de gestion de conflits.

Conclusion

Les jeunes ont bel et bien participé à la violence et ont commis des violations graves des droits de l'Homme au cours de la crise post-électorale qu'a connue la Côte d'Ivoire en 2010-2011, selon les jeunes consultés par le RAJP et ICTJ. Cependant, cet engagement dans la violence a été provoqué dans la plupart des cas par des stimuli extérieurs qui ont bâti sur les crises intérieures propres à la jeunesse (crise identitaire, crise de repères sociaux, crise socioéconomique, crise d'insertion socioprofessionnelle, crise d'affirmation de soi, crise de responsabilisation).

Les consultations conduites par le RAJP avec l'appui technique de l'ICTJ, ont permis à 196 jeunes d'explorer, sur la base de leurs expériences, de leur compréhension et de leur propre analyse, les mécanismes qui ont fragilisé certains de leurs pairs et les ont conduits au passage à l'acte violent et à la commission de violations graves des droits de l'Homme.

De ces consultations il apparaît clairement que si les jeunes ont été des acteurs violents, force est de constater que cette violence a été favorisée par d'autres intervenants en l'occurrence les leaders politiques en lesquels ils se reconnaissent. Ces derniers, semblent avoir perdu de vue leur responsabilité dans la préservation de la cohésion sociale, poussant la jeunesse au recours à la violence. Comme le dit l'adage plus on a de pouvoir plus nos responsabilités sont grandes. Au regard de l'analyse des jeunes eux-mêmes, les leaders politiques ont exploité les crises et problèmes inhérents à la jeunesse pour obtenir d'eux, soutien et adhésion indéfectible à leur cause sans tenir compte des conséquences sur la vie des jeunes. L'engagement politique des jeunes n'est pas mauvais en soi et est même encouragé. Cependant, dans le cadre de la crise ivoirienne, les jeunes ont été mobilisés pour poser des actes de violence qui ont impacté la communauté nationale dans son ensemble et affecté leur image. D'où la nécessité de renforcer le pouvoir de la jeunesse à contribuer positivement à la vie politique en Côte d'Ivoire.

Les jeunes consultés ont également tenté de relever toutes les conséquences possibles du recours à la violence pour le règlement des conflits ; conséquences au niveau des acteurs de la violence eux-mêmes, de leurs communautés et du pays à plus large échelle. Si le recours à la gestion violente des différends (politiques) bénéficie à quelques-uns, la majorité des jeunes n'en tire que souffrances et désespoir. Bien heureusement la Côte d'Ivoire a su se relever rapidement de cette atroce guerre, grâce à la résilience extraordinaire de ses habitants. Pour renforcer cette résilience et surtout prévenir la résurgence de violations graves des droits de l'homme dans le futur, des actions fortes doivent être prises par l'Etat pour protéger la jeunesse contre la manipulation, promouvoir les principes de la transparence et de la redevabilité. Egalement, les jeunes ont vivement recommandé aux acteurs politiques de s'engager à les faire participer positivement dans la vie politique, dans l'intérêt général de la nation. Autrement, il y a de forts risques que le pays bascule dans un cycle infernal de violence à chaque échéance électorale à laquelle les ivoiriens seront appelés ou pire que la violence devienne la voie privilégiée de règlement des problèmes.

PRÉSENTATION DU RAJP

Le Réseau Action Justice et Paix (RAJP) est une coalition de 14 organisations de jeunesse qui travaillent dans le domaine de la promotion des droits humains en général et sur la question des enfants et des jeunes en particulier.

Le RAJP s'est engagé à promouvoir la paix et la cohésion sociale à travers la promotion de plus de responsabilité de la part des acteurs nationaux, le renforcement de la participation des enfants et des jeunes dans les processus qui les concernent et la protection des droits des enfants et jeunes.

Constitué en 2013, le RAJP a contribué au processus de recherche de la vérité en Côte d'Ivoire en produisant un rapport audio participatif sur la situation des enfants et des jeunes durant le conflit ivoirien. Le RAJP a été également impliqué dans divers projets d'éducation des enfants et jeunes à la paix, notamment pour des élections apaisées au cours du scrutin présidentiel de 2015. Le RAJP s'est également engagé à soutenir la cause des enfants et jeunes victimes du conflit ivoirien, à bénéficier de mesures de réparations adaptées à leurs besoins et situations actuels. Il a ainsi, avec l'appui technique de l'ICTJ produit et remis à l'ex-Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de l'Indemnisation des Victimes, un rapport recommandant des mesures de réparations pour les enfants et jeunes victimes. Dans le cadre de ce rapport, le RAJP avec l'appui technique de l'ICTJ a consulté des jeunes de diverses régions de la Côte d'Ivoire pour collecter leurs expériences, idées, opinions et perspectives au regard de la situation du pays. Ils aspirent à redorer leur blason terni par plusieurs années de participation à la violente crise sociopolitique qui a secoué le pays.

CONTACTS

Réseau Action, Justice et Paix :

Téléphone : +225 07 29 24 05 / +225 08 20 36 76

E-mail : rajp.civ@gmail.com

Réseau social : www.facebook.com/RéseauActionJusticeetPaix



ANNEXES

VILLES / COMMUNES	FILLES	GARCONS	TOTAL
MAN	26	24	50
DUEKOUE	31	19	50
KORHOGO	33	17	50
YOPOUGON (Abidjan 1)	15	10	25
ABOBO (Abidjan 2)	11	10	21
TOTAL	116	80	196

Tableau 1: Répartition des participants par ville

	Abobo		Duekoué		Korhogo		Man		Yopougon		TOTAL		TG
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
Elève/Étudiant	02	08	10	15	12	21	18	20	05	10	47	74	121
Non scolarisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	02	-	02	02
Travailleur	06	01	06	09	03	06	05	04	02	-	22	20	42
Sans emploi	-	-	-	01	-	-	-	-	-	01	-	02	02
Non spécifié	02	02	03	06	02	06	01	02	03	02	11	18	29
TOTAL	10	11	19	31	17	33	24	26	10	15	80	116	196

Tableau 2: Répartition des participants selon leur profil socioéconomique

	Abobo		Duekoué		Korhogo		Man		Yopougon		TOTAL		TG
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
Association	07	08	08	10	09	15	07	09	08	13	39	55	94
Club scolaire et universitaire	01	03	05	11	04	11	13	13	01	-	24	38	62
Parti politique	02	-	03	05	02	06	01	01	01	-	09	12	21
Non spécifié	-	-	03	05	02	01	03	03	-	02	08	11	19
TOTAL	10	11	19	31	17	33	24	26	10	15	80	116	196

Tableau 3: Activités extrascolaires des participants